

votre femme *Ta-mo*. » Le roi prononça alors cette gâthâ.

*Tout ce qui forme un agrégat doit se dissoudre ; — tout ce qui est élevé doit s'effondrer ; — tout ce qui est uni doit se séparer ; — tout ce qui a vie revient en définitive à la mort.*

Après qu'il eut prononcé cette gâthâ, sa vie prit fin. On éleva un stûpa où on mit des étendards, des fleurs et des bijoux, puis, quand on y eut enterré le roi, on donna le titre de grand roi au prince héritier.

Quand le prince héritier fut monté sur le trône, il ordonna à ses ministres de faire périr *Ta-mo*. Le grand ministre *Tsai-nieou* dit alors au grand roi : « Vous n'avez pas fait un examen attentif ; pourquoi tuer sans raison *Ta-mo* ? Maintenant elle est enceinte et nous ne pouvons pas encore savoir si elle enfantera un fils ou une fille ; si elle donne le jour à un fils, alors on pourra la faire périr. » Le roi répondit au grand ministre : « On peut aussi agir de la sorte ; vous veillerez sur cela. »

Quand le terme fut venu, *Ta-mo* enfanta un fils ; le même jour, une femme d'un pêcheur mit au monde une fille ; on donna une somme d'argent au pêcheur et on échangea le garçon contre la fille. Le grand ministre dit alors au roi : « *Ta-mo* a enfanté une fille. » Le roi dit : « C'est fort bien ; me voici délivré. »

Par la suite, le pêcheur éleva le garçon qui grandit peu à peu ; on le fit entrer à l'école et lire des livres ; il devint capable d'agencer des phrases et fut fort habile à faire des compositions littéraires ; il eut alors la réputation de quelqu'un qui est habile à faire des compositions littéraires. Le grand ministre vint dire à *Ta-mo* : « Votre fils est maintenant fort habile à faire des compositions littéraires. » *Ta-mo* répondit : « Je voudrais bien voir son visage ; trouvez quelque moyen pour me l'amener. » Le ministre répliqua : « Qu'avez-vous besoin de le voir ? il ne faut pas que vous le regardiez. » Constatant cependant qu'elle